

édito

Revenu universel d'existence :
un choc culturel

Après les élections présidentielles on pouvait penser que l'idée d'un revenu d'existence était enterrée. Pourtant, un an après, ce concept revient sur le devant de la scène, en France, en Italie ou en Finlande. Doit-on s'en étonner ?

À vrai dire, le questionnement sur les modes de vie actuels et leur rémunération semble inévitable.

Aujourd'hui, quantité de personnes trouvent leur place dans la société sans « travailler », au sens classique du terme. Certaines sont aidantes, elles accompagnent des proches, malades ou âgés, dont la place n'est pas forcément en institution. On vit plus longtemps, les longues maladies se multiplient - qui n'a pas dans ses proches, une personne malade du cancer ? - beaucoup d'entre nous deviennent aidants de façon conjoncturelle.

D'autres personnes sont actives dans des associations, véritable terrain social, culturel et économique, dont l'importance croît proportionnellement au recul de l'État Providence.

D'autres encore déménagent, emménagent, émigrent, immigrer, puisque la mobilité participe de la survie et que les motifs de départ se multiplient : migration climatique, asile politique, pays en guerre... Avant de trouver ses marques, de prendre ses repères, de maîtriser la langue, le nouvel arrivant est souvent en grande difficulté.

Toutes ces personnes doivent avoir les moyens de vivre décemment. Contrairement à ce que l'on entend trop souvent, sans activité professionnelle, on n'a pas pour autant perdu sa dignité. Même privées de revenu, ces personnes contribuent souvent au fonctionnement de la société et ne lui font pas perdre de l'argent, au contraire.

Ces modes de vie soulagent les institutions, désengorgent les services de santé ... et préfigurent la transition vers un autre monde, dans lequel chaque personne née sur terre sera assurée du minimum vital.



Ces crémolan·es qui se serrent la ceinture...

L'annonce du « plan pauvreté » de cette rentrée 2018, nous amène à nous poser la question de ce qui se passe autour de nous.

Selon l'INSEE le taux de pauvreté représente 14,2 % de la population française.

Le niveau de vie médian des personnes vivant dans un ménage français métropolitain est en 2015 de 20 300 €/an, soit 1 692 € par mois^(*). À Crémieu sa valeur est supérieure, 21 129 €/an, avec un taux de pauvreté de 11,6 %. Ainsi, presque 400 Crémolan·es vivent sous le seuil de pauvreté économique qui est établi à 1 015 €/mois pour une personne seule. Au vu des loyers de Crémieu, on peut faire l'hypothèse que plus encore vivent dans des conditions difficiles. En effet, il faut compter en moyenne 500 € pour un appartement avec une chambre ...

Crémieu est souvent vue comme une ville « bourgeoise » mais la réalité humaine est plus nuancée.

Si on se réfère aux analyses nationales, les personnes les plus pauvres sont les jeunes les moins qualifiés et les familles monoparentales, celles-ci sont dans 8 cas sur 10 composées d'une mère seule et de ses enfants, et dans la moitié des cas sans emploi.

Ces faibles niveaux de vie ont des conséquences matérielles très concrètes. Près d'un tiers des familles monoparentales n'ont pas de ressources suffisantes pour couvrir leurs dépenses et équilibrer leur budget. De la même manière, près d'un quart des familles monoparentales font face à des restrictions de consommation, qui peuvent se traduire par le fait de ne pas pouvoir prendre 3 repas par jour, avoir peu ou pas de loisirs ou encore ne

pas pouvoir maintenir son logement à bonne température. A Crémieu le parc locatif est vieux, la consultation de petites annonces nous montre qu'en terme d'isolation, il y a souvent des classes énergétiques en F ou G.

À cela s'ajoute la difficulté d'accéder à certains droits fondamentaux : malgré l'implantation d'antennes délocalisées certaines permanences sociales ont réduit leurs horaires d'ouverture, d'autres ont même fermé, remplacées par des services en ligne, ou ne sont pas à Crémieu même. Le centre médico-psychologique enfants-ado a des délais d'attente de plusieurs mois et il faut se déplacer à Pont de Cheruy pour les adultes.

Crémieu est souvent vue comme une ville « bourgeoise » mais la réalité humaine est plus nuancée. Les problématiques de mobilité, de manque de services pour les jeunes, le sentiment d'être dans une ville favorisée et le vieillissement du parc locatif peuvent renforcer l'isolement d'une partie de notre population. Il existe des actions solidaires comme la Banque Alimentaire ou l'association aidant à l'accès au numérique... **mais ne pourrait-on pas imaginer une action plus globale et volontaire pour que Crémieu devienne une cité où il fait bon vivre pour tout le monde ?**

(*)Source : Enquête Revenus Fiscaux et Sociaux INSEE 2015

Le taux de pauvreté correspond à la proportion de personnes dont le revenu est inférieur au seuil de pauvreté, qui représente 60% du revenu médian de la population totale. Le revenu médian coupe la population en deux : la moitié gagne plus et l'autre moitié moins.

VU DE L'INTÉRIEUR

La page d'expression des CpC, élus de l'opposition



Alexandre Florès



David Michelland



Philippe Nartz



Pascal Roche

Crémieu, où sont tes touristes ?

La France reste la championne du tourisme mondial en volume. Elle n'en a jamais accueilli autant, la barre des 90 millions devrait être dépassée en 2018⁽¹⁾. Ce bilan est contrasté puisque la fréquentation se concentre sur quelques destinations et que les français·es boudent l'hexagone.

Crémieu n'a pas attendu cette année pour être délaissée par les touristes. L'érosion de leur fréquentation est ancienne : depuis dix ans, leur nombre hors Médiévales a été divisé par deux⁽²⁾ !

Depuis 10 ans, le nombre des touristes hors Médiévales a été divisé par 2 !

Où sont passés les bus de scolaires et de retraités·es ? Qui se rappelle des flots de personnes étrangères au printemps ? Quid des groupes enthousiastes menés par de nombreuses et talentueuses guides conférencières ? On en serait à regretter les embouteillages de Lyonnais les soirs de weekend, à la recherche d'un restaurant au retour d'une journée à la Vallée Bleue...

Le beau succès des Médiévales reste ponctuel. Cette grande manifestation ne réussit pas à

donner envie de revenir ultérieurement à Crémieu.

Quelles peuvent être les causes de cet effondrement de l'intérêt pour nos rues et monuments remarquables ?

Ouvrons les yeux : À l'entrée de ville principale l'environnement récemment construit incite à passer vite son chemin. Le clos Bouillet, qui pourrait être un lieu emblématique d'accueil, tombe en ruine au milieu du cours Baron Raverat. La Porte de la Loi est engagée sans aucune explication. On a même vu le Cloître privatisé le samedi de Journées Européennes du Patrimoine, quel dommage !

Notre centre-ville historique compte de nombreuses vitrines vides et l'envahissement des voitures en stationnement lui ôte



beaucoup de son charme. Le développement du tourisme crémolan est de toute évidence un objectif pour la ville. Mais à l'époque de Tripadvisor il ne suffit plus de vanter les attraits supposés d'une ville pour faire venir les touristes. Il faut lui donner les moyens d'être vraiment remarquable, une tâche ample qui requiert une vision de la cité à long terme.

(1) Source : Journal Le Monde du 04/10/2018

(2) Source : Observatoire du Tourisme de l'Isère

Des engagements à tenir...



Depuis 4 ans, les élus CpC interpellent régulièrement le conseil municipal pour que le stade et le pré Minssieux soient accessibles.

Lors du conseil municipal du 23

Le pré Minssieux ouvert à tou·tes, une demande publique portée par les conseillers municipaux d'opposition et partagée par nombre de conseiller·ères de la majorité

juillet 2018, le sujet a été à nouveau abordé et c'est plein d'espoir que les élus CpC sortirent du conseil : M le Maire l'annonçait, "le pré Minssieux sera ouvert à tou·tes après les fêtes médiévales". Il répondait ainsi à une demande publique portée par les conseillers municipaux d'opposition et partagée par nombre de conseiller·ères de la majorité. Mais voilà, plus d'un mois après les Médiévales, cette annonce a disparu du procès verbal du conseil et les équipements publics restent fermés... les élus CpC ont à nouveau interrogé M. le Maire, mais pour l'heure plus question de date...

Par ici la signalétique !

On en parlait depuis longtemps à Crémieu, de la signalétique ! Telle l'Arlésienne, depuis au moins quinze ans elle était réclamée par les crémolan·es et promise par le maire. Cet automne, on a enfin vu pousser des panneaux touffus, indiquant au visiteur motorisé ou piéton la direction du

centre, des commerces, des écoles, des sites touristiques, des parkings...

C'est la communauté de communes qui a été chargée du sujet il y a environ quatre ans pour équiper les municipalités membres qui le souhaitaient d'une signalisation harmonisée.

Ce fut un des premiers dossiers sur lequel les conseiller·ères municipaux/ales CpC travaillèrent de manière active et concrète.



Chaque rue son nom

Pour que les secours puissent intervenir efficacement, pour que les livraisons se fassent

En France, seulement 2% des rues portent des noms de personnalités féminines !

vite ou que vous ayez accès à la fibre optique, il était devenu nécessaire que tou·tes les crémolan·es puissent disposer d'une adresse précise, claire, facilement identifiable. Suite à un audit réalisé par la Poste, il s'est en effet avéré que vingt-huit voies, impasses ou portions de rues concernant 192 riverain·es ne possédaient pas de noms officiels ou que celles-ci avaient quelques fois des noms trop similaires... De nouvelles dénominations deve-



naient nécessaires. Les élus CpC ont fait des propositions, en mettant l'accent sur des noms de femmes (seulement 2% des rues portent des noms de personnalités féminines en France)... Qui habitera bientôt rue Edith Berger (peintre), chemin "La Cousine" pour Marguerite Gonnet (résistante) ou impasse Philis de la Charce, souvent considérée comme la « Jeanne d'Arc du Dauphiné » ?

Transparence VS minimum légal

Combien de Crémolan·es se sont déjà arrêtés·es sous le passage de la mairie pour lire les compte-rendus de Conseils Municipaux ?

Ces comptes-rendus, qui sont aussi disponibles sur le site de la mairie, sont la compilation succincte des décisions prises par le Conseil sur les affaires inscrites à l'ordre du jour. La loi demande leur affichage sous 8 jours, ce qui est fait à Crémieu. Mais leur lecture est pour le moins abrupte et apporte peu d'information aux citoyen·es non avertis.

Qui sait qu'il existe aussi des procès verbaux qui retracent les débats enregistrés au cours ces mêmes séances, qui sont d'ailleurs publiques ? Ces PV qui sont bien

plus clairs et complets sont transmis à la préfecture, mais aucun article du Code général des collectivités territoriales ne demande leur « publicité ». Ils peuvent cependant être consultés en mairie.

Depuis plus d'un an les élus CPC demandaient que ces PV plus explicites soient chargés sur le site internet municipal, pour une meilleure transparence du fonctionnement démocratique. Fin 2017 on leur avait répondu que ça n'était pas possible, pour raisons techniques d'informatique. En octobre 2018 le maire a finalement décidé que puisque la loi ne l'exige pas, les PV ne seront pas publiés.

Domage pour la transparence...

Habitat dans Crémieu-centre : moyen-âge à tous les étages

La Grande Catherine voulait que la "Sainte Russie" rivalise avec les puissances occidentales de l'époque. Lorsqu'elle emmenait un ambassadeur visiter la campagne autour de Moscou, elle faisait ériger des façades de demeures bourgeoises en bordure de route, décors de bois éphémères, afin de masquer la misère des masures du peuple.

Quel dommage que les propriétaires habitants et bailleurs ne se saisissent pas mieux des dispositifs pour l'amélioration de l'habitat ancien : l'OPAH portée par la communauté de communes

Chez nous, derrière la belle carte postale du cours Baron Raverat, avec massifs floraux, bancs de pierre massive et luminaires haut de gamme, qu'en est-il de l'habitat ancien dans le centre historique ?

Du bout de la plume...

Soyons honnêtes, il y a des sujets que l'on hésite à aborder, mais qui sont pourtant attachés à notre cité autant que son développement urbanistique controversé, son patrimoine en danger, ses difficultés de stationnement... Remettre l'Humain au cœur de notre réflexion c'est envisager aussi la question des violences. A l'occasion du 25 novembre, Journée Internationale de Lutte contre les Violences Faites aux Femmes, interrogeons-nous sur les ressources disponibles sur notre territoire.

Violences faites aux femmes : au-delà de la communication, quels moyens sont mis en place sur le terrain ?

Ces derniers mois ont été marqués par un certain écho médiatique et une libération de la parole sur le vécu des femmes autour des violences sexistes. Ceci ouvre une prise de conscience du caractère structurel – et non individuel – de ces violences, et appelle donc une réponse portée par les pouvoirs publics au niveau national et local : c'est ce que propose le 5^e plan de mobilisation national. Mais au-delà de la communication, quels moyens sont mis en place sur le terrain ?

Sur notre territoire, on constate un vrai manque de services de proximité, notamment dans le secteur de la santé et de la justice. Les associations et les structures spécialisées d'accompagnement

Mettez-vous dans la peau d'une famille à la recherche d'un appartement au cœur de notre belle cité, donnez votre dédite, prenez la liste des logements vacants et commencez le tour...

La visite est édifiante : entrées et communs en piteux état, chauffages électriques obsolètes et gourmands, peintures défraîchies, pièces borgnes parfois, surfaces réduites ne permettant pas l'accueil de familles, et tout ceci pour des tarifs prohibitifs aux regard des prestations offertes.

Cette situation – heureusement avec des exceptions – provoque un turn-over important des locataires, accélérant encore la dégradation de ce parc de logements.

Et ne pointons pas du doigt le seul domaine privé ; la situation du parc de logements locatifs publics n'est guère meilleure, surtout si vous visitez les abords, espaces publics communs en friche, ruelles et passages envahis par les herbes, avec un état de propreté très médiéval...

de victimes sont peu nombreuses. Pour y accéder, il faut des moyens de transports ; or la mobilité est une difficulté supplémentaire pour ces femmes. L'isolement géographique et l'absence de moyen de transport individuel peuvent prendre des femmes au piège. Par ailleurs, dans Crémieu tout le monde se connaît, cette proximité ne favorise pas la prise de parole des victimes. La précarité financière est aussi une des difficultés majeures : le manque de ressources ne permet pas aux victimes de quitter le domicile conjugal ou d'obtenir la location d'un logement.

Autant de freins à un possible départ du domicile, alors, SVP moins de com' et plus d'action pour ce 25 novembre !

Si vous êtes victime ou témoin :

Permanence juridique du Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles
Pont de Chéry

04 72 46 18 30

Permanence des assistantes sociales
Crémieu

04 74 18 65 80

Gendarmerie Nationale - Crémieu

04 74 90 40 17



Quel dommage que les propriétaires habitants et bailleurs ne se saisissent pas mieux des dispositifs pour l'amélioration de l'habitat ancien : l'OPAH portée par la communauté de communes, qui apporte conseil et aides financières, et la loi Malraux 2018 qui permet de défiscaliser une part importante des travaux. Pourtant, quelles opportunités pour redonner des couleurs à ce parc de logements niché dans un patrimoine de si grande qualité !



J'avais quelques réserves (à distribuer)

En Janvier les député·es (contre l'avis du Sénat) ont décidé de mettre fin à une pratique : la réserve parlementaire.

Cette distribution de subventions était laissée aux parlementaires de l'Assemblée et du Sénat et à destination d'associations et des collectivités. Pris sur le budget de l'Etat, ces fonds représentaient au total 137 millions d'euros par an (146,000 euros en moyenne par parlementaire, tout de même !). Créée en

Conflits d'intérêt, corruption, favoritisme et «renvois d'ascenseur» pouvaient être fréquents.

1971, elle était allouée chaque année aux parlementaires dans la plus totale opacité. En 2013, elle avait été réformée pour plus de transparence.

Malgré cela, des associations dénonçaient encore cette réserve parlementaire : *Contribuables et associés* parlait du «prix du clientélisme» et *Anticor* y voyait un "formidable outil de corruption". A juste titre, un·e député·e par

EZ Transfert : demain c'est construit !



L'avenir de la friche EZ Transfert anime régulièrement les discussions : on a entendu de source sûre qu'on y verrait un collège privé, un établissement pour personnes handicapées, une maison de retraite... autant de conjectures imaginatives qui n'ont pas abouti depuis son abandon en 2011. Pourtant un projet avancé, qui n'a fait l'objet d'aucun programme électoral et est peu discuté en mairie. Epora a été chargé de faire une pré-étude d'aménagement immobilier qui accueillerait entreprises et services, qui sera construit par des promoteurs. La vente du terrain est sur le point d'aboutir, le projet a été présenté en juin 2018, en 2020 le chantier sera en cours.

STOP ! A quel moment la population a-t-elle été consultée pour l'aménagement de cette zone d'une superficie équivalente au tiers du centre historique ? Les Crémolans devraient avoir leur mot à dire sur le futur visage de Crémieu !

exemple était totalement libre d'allouer chaque année des subventions issues de la réserve à des associations ou des communes à sa discrétion. Conflits d'intérêt, corruption, favoritisme et «renvois d'ascenseur» pouvaient être fréquents. Certains parlementaires décidaient cependant de confier la distribution de leur enveloppe à un collectif de citoyen·es. Un·e député·e avait beau affirmer que grâce à « sa » réserve parlementaire telle action avait pu être menée, telle association avait pu être aidée, il s'agissait de deniers publics qui n'auraient pas du être dépensés arbitrairement.

Pour un projet devant bénéficier d'une aide financière publique, des subventions existent toujours. Une partie des sommes (25 millions) auparavant allouées au titre de la réserve parlementaire a été attribuée au Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA). Une demande de subvention auprès de cet organisme peut paraître complexe, mais ne doit rebouter personne. Associations, unissez vos savoirs-faire et partagez vos expériences et compétences !

Que l'aliment soit ton médicament



Pourquoi se nourrit-on et est-ce indispensable ? Les aliments sont le carburant de notre corps et le repas est un plaisir souvent partagé. Cela fait partie de notre vie sociale, mais pas seulement. L'alimentation doit être de bonne qualité, pour que nos cellules, nos organes soient bien nourris et que tout fonctionne normalement. En cas de mauvais « carburant », notre organisme

s'intoxique et nos organes ont du mal à fonctionner correctement. Depuis une quarantaine d'années, les aliments sont souvent transformés et contiennent des conservateurs, colorants, stabilisateurs, herbicides et insecticides.... Ces produits « chimiques » fragilisent notre organisme et font augmenter le nombre de maladies dites « auto-immunes », qui laissent la médecine tradition-

nelle bien démunie. Certains d'entre nous deviennent intolérants à des produits simples, comme les céréales ou les produits laitiers, qui sont pourtant considérés comme des produits naturels. Mais le blé original, tout petit, ayant muté, met nos organismes en difficulté. Les céréales ou le lait ne sont parfois plus tolérés. C'est comme si notre corps était débordé par de mauvais produits et devenait hyper intolérant.

Alors, quelles sont les bonnes denrées et quelles sont les mauvaises ?

Les bons produits ne sont pas transformés et ne sont pas traités, notre organisme les reconnaît depuis des milliers d'années et les mauvais sont ceux que notre corps ne peut pas assimiler.

Pour préserver sa santé, il vaut mieux manger peu, et si possible, manger des aliments sains, non pollués, non trafiqués et non transformés et de se souvenir que l'alimentation, c'est la première médecine !

La voie des balcons

La communauté de communes des Balcons du Dauphiné a procédé à l'aménagement d'une "Ligne Verte" sur l'ancien chemin de fer de l'Est Lyonnais.

Si la présence d'enrobé pas vraiment "vert" est surprenante, cela correspond aux critères d'aménagement des Voies Vertes

Cet itinéraire de 18 km permet de relier Crémieu au secteur de Arandon-Passins, point de jonction avec la ViaRhôna, formidable réseau d'aujourd'hui 560 km qui doit encore se prolonger pour atteindre 815 km dans les années à venir.

Cette nouvelle ligne traverse d'Ouest en Est les communes suivantes : Crémieu, Dizimieu, Villemeoirieu, St-Hilaire-de-Brens, Trept, Soleymieu, Courtenay et Arandon-Passins. Son montant de 2,1 M € est cofinancé par : la communauté de commune des Balcons du dauphiné, le département de l'Isère et la Région Auvergne Rhône Alpes.

Si le côté "boulevard" large et plat, la présence d'enrobé pas vraiment "vert" est surprenant, cela correspond aux critères d'aménagement des Voies Vertes comme la Via-Rhône. Ces

dernières ont pour vocation d'accueillir tous les publics, enfants, familles, personnes à mobilité réduite... en proposant un itinéraire sécurisé, majoritairement hors circulation des véhicules motorisés. «La voie verte est un aménagement en site propre, ouvert aux transports doux -vélos, fauteuils roulants, rollers, promeneurs équestres-, proposant une continuité, et assurant des pentes de moins de 3%.» explique Frédéric Rollet, coordinateur national de l'afv3, association française de développement des véloroutes et voies vertes. Les autres appellations -«boucles vertes», «circuits vélo», «vélo escapade», etc.- ne faisant pas l'objet d'une définition officielle : il s'agit souvent d'itinéraires balisés, empruntant des petites routes, non sécurisés, et au relief très variable.



La pratique du vélo reste peu aisée sur notre territoire. Elle relève parfois même de l'exploit pour une balade en famille. En attendant de permettre à celles et ceux qui travaillent à moins de 20 km de Crémieu de prendre leur vélo tous les jours sur des itinéraires sécurisés, faisons vivre cet aménagement pour nos déplacements de loisirs !



Je me félicite...

Grâce à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de l'Isle-Crémieu et à la JSC Basket, le bal du 14 juillet est enfin ressuscité à Crémieu. Un bal bien joyeux sur la place de la Nation, avec une belle fréquentation ! Malgré une alerte pluvieuse, la soirée a été réussie car manifestement, les Crémolans aiment se rassembler en été pour guincher et célébrer gaiement la fête nationale. Merci encore aux bénévoles des associations organisatrices de cette fête républicaine et dansante.

À refaire !

Hall'street 3 !

SAM. 3 NOVEMBRE

2018

À CRÉMIEU

Hall'street 3
HALLE DE CRÉMIEU

FESTIVAL GRATUIT !

14H30 - 22H30

Cette année encore, la halle crémolane vibrera au son de la culture urbaine. 3 temps pour cette édition entièrement gratuite et ouverte à toutes quel que soit l'âge !

Le 3 novembre prochain vous pourrez profiter d'ateliers de 14h30 à 18h30 : pochoir, rap, Vjing, badges ... En parallèle, découvrir le foot freestyle avec Pola, bien connue sur youtube pour ses vidéos.

Après une courte pause une scène ouverte locale nous fera découvrir des sons actuels et nous terminerons avec le collectif Lignes Urbaines, qui fondé en 2014 par la jeune danseuse Marion Blanchot, vise à mettre en avant le métissage des danses contemporaines et du Hip Hop.

Pour ne pas perdre une miette, il y aura une restauration rapide sur place de 14h30 à 22H30.

Un beau programme pour réchauffer ce samedi de novembre, alors on espère vous y trouver en nombre !

En continue :

Snack / Buvette
Expo collège Manga

FREESTYLE FOOT

15⁰⁰-18⁰⁰ : **Initiation**
15³⁰ et 17³⁰ : **Démo**

Présence de Pola Freestyle !

Ateliers :

14³⁰-16³⁰ : **RAP** - collectif Contratak
15⁰⁰-17⁰⁰ : **Vjing** - collectif Contratak
16³⁰-18³⁰ : **Beat Box** - collectif Contratak
14³⁰-18³⁰ : **Pochoir** - Jérôme
14³⁰-18³⁰ : **Badges**

Spectacle :

19⁰⁰ : Ouverture
19¹⁵-19⁴⁵ : **RAP**, collectif Contratak

19⁴⁵-21¹⁵ : **Scène ouverte :**

- **Hip-Hop**, "Shine n' Crew",
"Co danse Académie By CVD"
- **SLAM**, Collège Crémieu
- **RAP**, Nova

21¹⁵-22³⁰ Guest

- **Hip-Hop**, Compagnie Ligne Urbaine

Pour soutenir la publication des MURS-MURS de Crémieu, faire un don de soutien ou adhérer à l'association :

Je fais un don de soutien de €

J'adhère à l'association des Amis des Citoyens pour Crémieu et je paye une cotisation de 15 €

Mon nom :

Mon adresse postale :

Mon adresse email :



Coupon à envoyer accompagné de son règlement à l'attention de :
Association des ACpC
35 rue porcherie - 38460 Crémieu
Ou à déposer dans notre boîte aux lettres citoyenne devant la librairie Chemin, à Crémieu.